

RENÉ COUFFON

---

LA CATHÉDRALE DE DOL

---

Extrait du *Congrès archéologique de Haute-Bretagne*

---

PARIS

1968

# LA CATHÉDRALE DE DOL

par René COUFFON

La cathédrale de Dol ayant fait l'objet d'une excellente monographie d'André Rhein, parue dans le *Bulletin monumental* de 1910, nous avons jugé inutile d'en refaire la description détaillée.

Nous nous sommes donc borné, tout en rappelant les éléments principaux indispensables à la compréhension de l'édifice, à en compléter l'historique, en précisant notamment l'époque de la construction de la cathédrale romane ayant précédé l'actuelle et à attirer l'attention sur quelques points discutables. Des témoins anciens, dont Rhein n'avait pas eu connaissance, ont en effet été mis au jour au cours des travaux de restauration et d'entretien exécutés au cours de ces dernières années sous l'habile direction de M. Raymond Cornon, architecte en chef du gouvernement, qui, avec son obligeance coutumière, a bien voulu nous les signaler et nous les montrer sur place ; nous tenons à lui renouveler ici toute notre gratitude.

\* \* \*

## HISTORIQUE

En dehors de l'intérêt archéologique qu'elle présente, la cathédrale de Dol est l'un des plus hauts lieux de l'histoire de Bretagne.

Dol doit son origine à l'abbaye-évêché qu'y fonda au milieu du VI<sup>e</sup> siècle saint Samson, originaire de Dyved, au Pays de Galles.

Ainsi que l'a montré François Merlet, cet évêché fut constitué aux dépens de celui d'Alet, sa partie occidentale jusqu'au Biez-Jean comprenant l'ancien pagus Racter, en Domnonée bretonne, suivant la *Vie* de saint Tugdual, la partie orientale jusqu'au Couesnon relevant du royaume des Francs.

Ceci explique le rôle spécial de saint Samson et de ses successeurs auprès des rois francs et du Saint-Siège, dont ils furent les intermédiaires du clergé breton.

Aussi, alors que les rois francs méconnaissent, au début, l'épiscopat breton, Samson est présent au concile de Paris de 556. Childebert, sur son intervention, libéra Judual, qui régnait sur la Domnonée, et donna à l'évêque le domaine de Pentel, à l'embouchure de la Seine. Même, d'après la seconde *Vita Samsonis*, du IX<sup>e</sup> siècle, il est vrai, le roi lui aurait conféré la juridiction sur tous les évêques bretons, « archiepiscopatum totius Britanniae », à l'origine des prétentions métropolitaines de Dol.

Aussi, lorsque Noménoé, en fondant la province ecclésiastique de Dol, a déterminé un schisme, celui-ci avait donc déjà quelques fondements.

En 850, Noménoé fut solennellement couronné roi par l'archevêque Festien à Dol, qui devint ainsi le Reims de la Bretagne. Après le meurtre de Samson, Dol subit vraisemblablement, au IX<sup>e</sup> siècle, pendant l'occupation viking, le sort des autres cités, c'est-à-dire fut réduite en cendres ; et l'on sait qu'après la libération de la province par Alain le Grand, ces pirates continuèrent quelque temps encore leurs ravages sur la côte nord de la péninsule. En 944, notamment, ils s'emparèrent de Dol et l'évêque Agan périt étouffé dans sa cathédrale.

Son successeur, Wicohen, avec l'appui de Thibaut le Tricheur, comte de Blois, exerça non seulement une domination spirituelle mais également temporelle sur toute la Domnonée, jusqu'à la rivière de Morlaix ; aussi le comte de Rennes, Conan le Tort, dut-il entrer en lutte. Celle-ci dura dix ans et ne se termina qu'en 970 par la défaite de l'archevêque.

Il semble d'ailleurs qu'il y ait eu alors, comme l'a indiqué Merlet, un compromis. Vers 980 furent en effet reconstitués les diocèses d'Alet, de Saint-Brieuc et de Tréguier, ces deux derniers sans titulaires depuis l'occupation normande ; et c'est sans doute à cette époque que furent créées les enclaves doloises, anciens témoins de la domination de l'archevêque de Dol sur la Domnonée et lui permettant de fortifier ses prétentions métropolitaines, alors violemment contestées par Tours ; les diocèses reçurent d'ailleurs des compensations territoriales.

Les siècles suivants apportèrent encore à Dol de nombreuses épreuves. En 1014 la ville fut à nouveau détruite et pillée par les Vikings d'Olaf Haraldson qui, la même année, incendièrent également Guérande.

L'archevêque de Dol était alors Guinguené (1008-1035), fils de la vicomtesse de Dol. Il avait pour frères Ruellan Chèvre-Chenue, seigneur de Dol-Combours, Josselin de Dinan et Salomon le Bâtard ; ce fut l'archevêque Guinguené qui éleva le château de Combours.

Vers 1064 Guillaume le Conquérant se rendit à Dol à la demande d'Harold pour châtier le coupable, protégé par le duc Conan II, de l'affront fait dans cette ville à la sœur d'Harold, Aelfgyva ; mais, ainsi que le montre la Tapisserie de Bayeux qui

illustre cette scène, le duc Conan s'échappa du château de Dol par une corde et alla s'enfermer à Dinan, ce qui épargna à Dol un nouvel incendie et sac.

Dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, suivant le géographe arabe Edrisi, Dol était une ville florissante avec bon commerce, et particulièrement un important marché de grains ; quelques maisons subsistant encore de cette époque en apportent la confirmation.

Au XII<sup>e</sup> siècle, le 26 août 1173, nouveau siège de Dol par le roi d'Angleterre, au cours duquel fut fait prisonnier Raoul II de Fougères, époux de Jeanne de Dol-Combours, fille et héritière de Jean de Dol. Mais le fils du roi, ayant épousé l'héritière du duché de Bretagne, fit son chancelier de Raoul de Fougères dont il avait apprécié les grandes qualités.

Il y eut alors une vingtaine d'années d'accalmie pendant lesquelles les travaux de la cathédrale romane furent activement poussés, édifice dont la consécration fut faite le 11 août 1194 par un évêque d'Irlande allié à la couronne, Donat O'Brien, évêque de Limerick, l'évêque élu de Dol, Jean de la Mouche, n'étant pas consacré.

En 1199, le roi Philippe Auguste ayant mis tout son poids dans la balance en même temps que quelques menaces, le pape Innocent III trancha le différend qui existait depuis Noménoé entre Dol et Tours en rattachant à cette dernière métropole toute la province ecclésiastique de Bretagne, ce qui n'alla pas d'ailleurs sans quelques soubresauts dans la suite.

En 1203, nouvelle épreuve, la cathédrale fut incendiée par les troupes de Jean sans Terre qui emportèrent les reliques de saint Samson et de saint Magloire, dont elles furent d'ailleurs immédiatement dépossédées par un chevalier, Philippe des Colombiers, qui les remit à l'archevêque de Rouen.

Aussitôt après le désastre, l'on commença la reconstruction de l'édifice qui est la cathédrale actuelle, en employant autant que possible les parties utilisables ainsi que les anciens matériaux.

Après quelques tâtonnements qui déterminèrent un repentir sur lequel nous reviendrons plus loin, les travaux furent conduits avec beaucoup de célérité.

Dès 1223, à la prière de l'évêque Jean de Lisanet, l'archevêque de Rouen rendit à Dol une partie des reliques de saint Samson et de saint Magloire. Dans la suite, l'on célébrait l'anniversaire du retour des reliques le lundi suivant le quatrième dimanche après Pâques.

Il est probable que cette date de 1223 correspond donc à la fin de la première campagne, comprenant la nef actuelle, les deux piliers occidentaux du transept et une partie du mur occidental du transept, ce qui permit l'exercice du culte.

Bien que le transept et le chœur présentent un style légèrement différent, il dut n'y avoir qu'une très faible interruption entre les deux campagnes.

Dans sa savante monographie de la cathédrale, André Rhein, remarquant que dans un règlement promulgué le 31 juillet 1265 l'évêque Étienne mentionne à plusieurs reprises le mot *chorus*, estime que le chœur devait être sans doute terminé à cette date, bien que, ajoute-t-il prudemment, *chorus* puisse être pris dans le sens liturgique.

En tout cas, le 13 mai 1280, l'évêque Jean Mahé fut inhumé en haut du chœur de la nouvelle cathédrale gothique et l'élection de son successeur, Thébaud de Pouancé, eut lieu dans le chœur le 16 juillet 1280.

L'examen de la très belle verrière du chevet indique également une date très voisine; enfin, au chapitre tenu le 18 juin 1302, il fut décidé que la moitié des gros fruits des églises vacantes, qui, jusque-là, était consacrée à la fabrique de la cathédrale, serait à l'avenir partagée entre l'évêque et le chapitre, confirmant ainsi l'achèvement de l'édifice.

On ajouta peu après au chevet la chapelle absidale de Saint-Samson comportant deux travées droites et un chevet polygonal; elle était terminée en 1324, date à laquelle y fut inhumé l'évêque Jean du Bois.

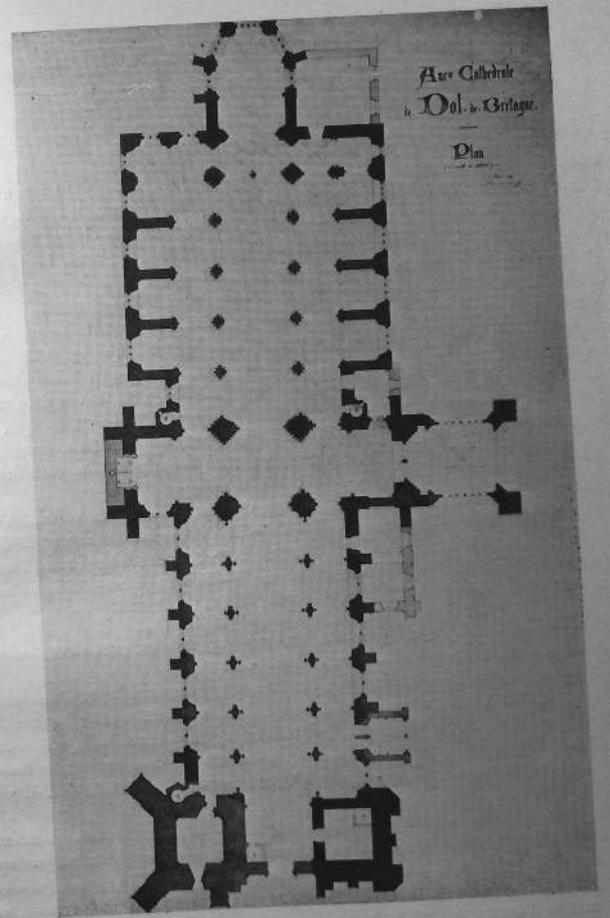
Sensiblement à la même époque, dans le cours du xiv<sup>e</sup> siècle, l'on construisit à l'angle du croisillon sud, au droit des deux dernières travées de la nef, une salle servant de sacristie et de salle de réunion pour le chapitre; et dans l'angle du même croisillon et du collatéral du chœur une petite salle servant vraisemblablement de trésor.

Également au xiv<sup>e</sup> siècle fut construit le grand porche sud, modifié profondément au début du xv<sup>e</sup> siècle, sous l'épiscopat de l'évêque Étienne Cœuret (1405-1429), ainsi que l'autre petite porte du xiii<sup>e</sup> siècle.

Pendant la guerre de succession du duché, le trésor et les reliques furent mis à l'abri au Mont-Saint-Michel; celles-ci furent solennellement rapportées dès le 29 août 1357.

En 1520, l'évêque Mathurin de Plédran commença la reconstruction de la tour nord, tombant en ruines, et y mit ses armoiries qui furent martelées à la Révolution. A sa prière, le pape Léon X accorda des indulgences à tous ceux qui contribueraient à cette œuvre qui cependant demeura inachevée.

Lorsque le 28 mai 1570 le roi Charles IX assista à la messe dans la cathédrale, celle-ci était alors telle que nous la voyons aujourd'hui. Dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle et au début du xx<sup>e</sup> siècle (1906), la cathédrale a fait l'objet de restaurations aussi malencontreuses que fantaisistes, notamment en ce qui concerne les remplacements des fenêtres et les sculptures des deux porches.



DOL. CATHÉDRALE. PLAN PAR VINCENT

## ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

**Plan.** — La cathédrale comprend une nef de sept travées dont six avec bas-côtés, la première étant encastrée entre les deux tours, un transept composé d'un carré et de deux ailes de deux travées chacune et un chœur à chevet plat de cinq travées avec bas-côtés et entouré complètement d'un déambulatoire. Entre les contreforts du chœur sont aménagées des chapelles voûtées.

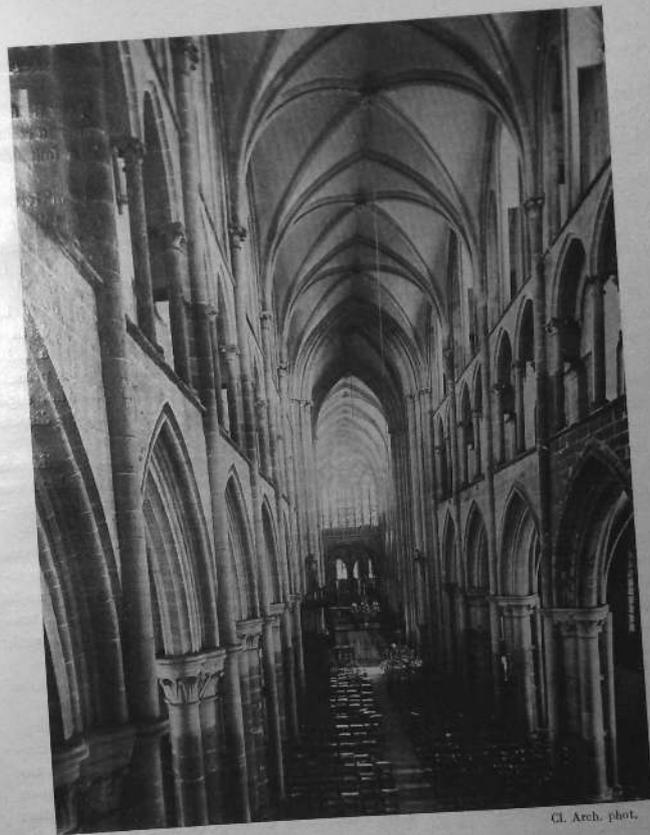
Comme l'avaient remarqué les abbés Brune et Robert, et contrairement à l'opinion de Rhein, de nombreuses bases de la nef de la cathédrale romane ont été conservées, dont plusieurs présentent des traces d'incendie, ainsi que celles de trois des piliers du transept et de la colonnette à l'angle du bas-côté nord de la nef et du croisillon nord : toutes ces bases portant des griffes et un profil dénotant le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Quelques chapiteaux à corbeille très allongée, de cette époque, furent également remployés. Il en résulte que la nef et le transept romans avaient exactement les mêmes dimensions que les éléments correspondants de la cathédrale actuelle.

Rappelons que les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes : longueur totale hors-œuvre 93<sup>m</sup>50 ; de la nef 39<sup>m</sup>25 ; du carré du transept 8<sup>m</sup>50 ; du chœur avec déambulatoire 31<sup>m</sup>80. Largeur de la nef 8<sup>m</sup>55, avec ses bas-côtés 17 mètres ; largeur du transept 28 mètres ; largeur du chœur 8<sup>m</sup>65 et avec bas-côtés et chapelles 26 mètres. Hauteur sous voûte : 20<sup>m</sup>50.

**Nef.** — En élévation la nef présente les trois étages classiques des grandes cathédrales : grandes arcades, triforium et fenêtres hautes.

Les grandes arcades, en tiers-point, ont des supports constitués d'une colonne cylindrique cantonnée de quatre colonnettes dont deux adossées dans le sens longitudinal et deux dans le sens transversal, détachées de la colonne à laquelle elles ne sont réunies que par deux queues de pierre, la colonnette donnant sur le bas-côté n'étant couronnée par aucun chapiteau et n'ayant aucun rôle constructif. Il y a là un repentir évident.

Rhein a très justement remarqué que ce repentir était postérieur au voûtement du bas-côté puisque les arcs-ogives et doubleaux de celui-ci ne prennent pas appui sur la colonnette, mais sur le tailloir de la colonne cylindrique. Il a estimé que c'était ce voûtement qui, ayant déterminé une poussée vers la nef jugée dangereuse, avait obligé le maître d'œuvre à renforcer ses supports en bandant sous les grandes ar-



Cl. Arch. phot.

DOL. CATHÉDRALE. LA NEF

cadés primitives une voûture supportée par deux colonnes engagées et en cantonnant la pile des deux colonnettes séparées.

C'est là une explication plausible mais qui est loin d'être certaine, car il eût été plus simple et plus efficace, comme il fut fait dans le chœur, de cantonner la colonne de quatre colonnettes engagées au lieu de colonnettes séparées qu'il a fallu, dans la suite, réunir par des tirants métalliques.

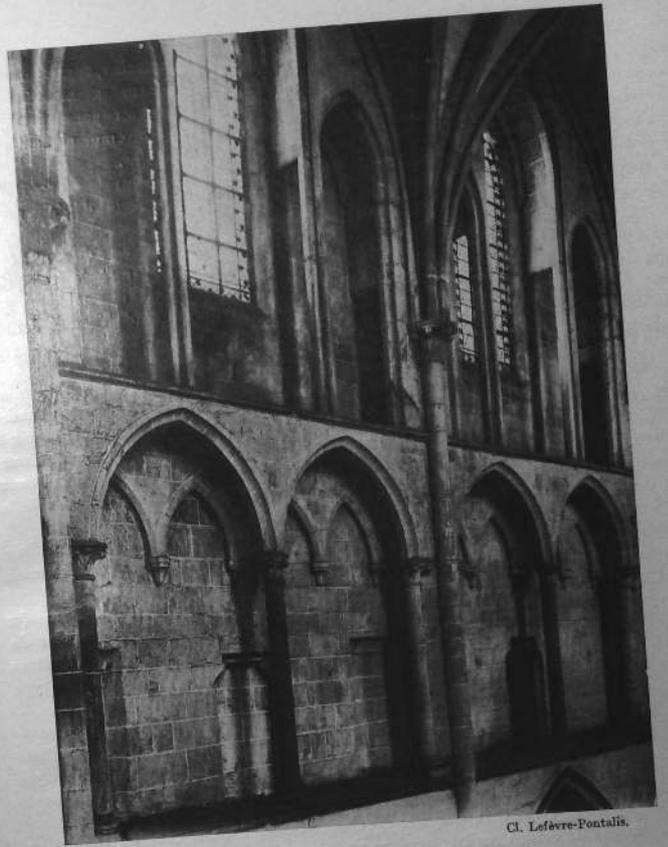
Nous croyons, quant à nous, que la raison de ce repentir est que primitivement l'on n'avait pas prévu le voûtement de l'édifice, ainsi que le montre le tailloir du pilier primitif qui ne pouvait, par ses dimensions, servir de support à la colonnette recevant le doubleau et les arcs-ogives. L'on a alors cantonné ce pilier vers la nef d'une colonnette détachée comme dans certaines cathédrales anglaises, Salisbury par exemple. Par symétrie l'on a construit sur le bas côté ces colonnettes d'un effet fort regrettable, probablement avec la pensée de refaire, dans la suite, le voûtement du bas-côté. Les arcs-boutants intérieurs dans le comble du bas-côté et la faible importance des contreforts semblent également prouver que dans le projet primitif le voûtement de la nef n'était pas prévu. Le point d'appui de l'arc-boutant supérieur, beaucoup trop élevé, montre également un remaniement évident des dispositions primitives.

Séparé des grandes arcades par un cordon mouluré d'un boudin, le triforium s'ouvre dans chaque travée sur la nef par deux arcs en tiers-point retombant sur des colonnettes. Sa galerie, couverte de berceaux transversaux, traverse les contreforts, passage facilité par des retraites ménagées dans le mur extérieur.

L'étage supérieur, séparé du triforium par un cordon mouluré, comporte une galerie de circulation qui dénote, comme le reste de l'édifice, une influence anglo-normande très marquée. Tout particulièrement, il y a lieu de mentionner que la voûte de la fenêtre centrale de cet étage s'appuie contre le mur extérieur sur un arc-formeret reposant sur des culots, disposition assez rare mais que l'on rencontre à la cathédrale de Coutances et à Norwich.

Rappelons d'ailleurs que Coutances et Dol sont contemporaines et que leurs maîtres d'œuvre ne s'ignoraient certainement pas.

**Transept.** — Le carré du transept montre également une influence toute normande. Les piliers occidentaux, appartenant à la première campagne de construction, sont cantonnés de quatre colonnes fortes supportant la retombée des doubleaux et de seize colonnettes plus faibles dont huit recevant les doubleaux et les huit autres les arcs-ogives; les piliers orientaux sont cantonnés de vingt colonnettes dont quatre plus fortes.



Cl. Lefèvre-Pontalis.

DOL. CATHÉDRALE. PARTIE HAUTE DE LA NEF

Voûté sur croisée d'ogive, avec lunette pour les cordes des cloches, ce carré du transept est surmonté d'une tour de faible élévation dont la plate-forme est entourée d'une balustrade ajourée de quatrefeuilles et couronnée d'une flèche à quatre pans très trapue.

Les bras sont divisés chacun en deux travées, la première communiquant avec les bas-côtés de la nef et du chœur par une arcade en tiers-point.

Le mur occidental de l'aile sud appartient, comme le montre ses couvertures, à la première campagne de construction ainsi qu'une partie de celui de l'aile nord; sur ce dernier la jonction des deux campagnes est très visible.

Ces bras sont percés chacun d'une vaste baie avec beaux remplages du <sup>xiii</sup>e siècle. Au-dessous de celle de l'aile sud, deux portes géminées forment l'entrée principale de la cathédrale; elles sont précédées d'un vaste porche. Il ne semble pas que l'aile nord ait été percée d'une porte à l'emplacement du tombeau de Théobald James, car cette aile faisait partie de la défense extérieure de la forteresse que constituait la cathédrale et était percée d'archères à sa base.

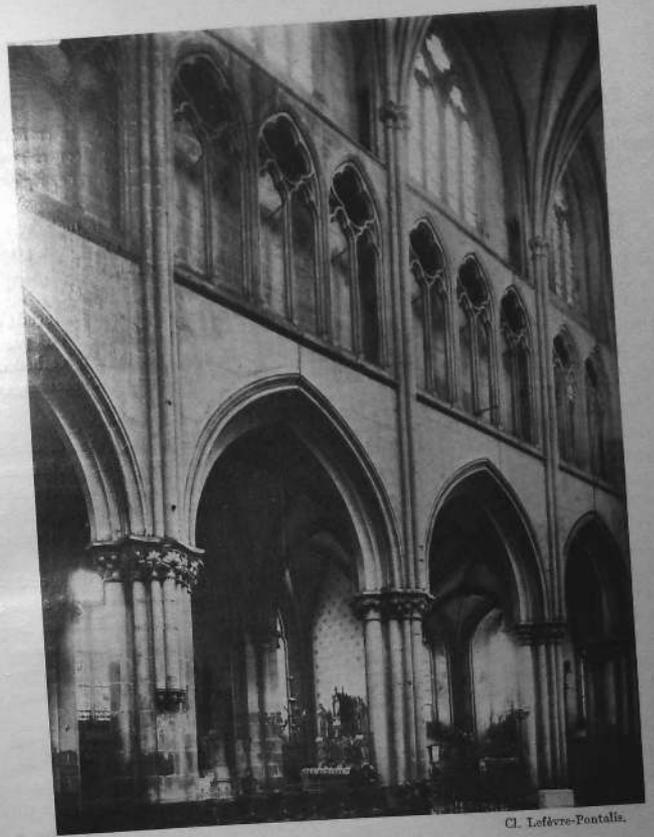
**Chœur.** — Il offre les mêmes dispositions que la nef; nous ne nous y attardons pas, renvoyant à la monographie de Rhein, et signalerons seulement les points suivants. Les piliers recevant les grandes arcades sont constitués par un massif cantonné de dix colonnettes reliées par des gorges. La décoration de leurs chapiteaux dénote par ses crochets fleuris une époque très légèrement postérieure à ceux de la nef, confirmant ainsi pleinement les données historiques.

Le chevet plat est percé au-dessus d'une galerie de circulation d'une vaste baie occupant toute sa paroi avec remplage très semblable à ceux des croisillons mais de plus grande ampleur.

Une mention toute particulière est due à la chapelle dite de Notre-Dame (la « Lady chapel » des cathédrales anglaises), occupant les deux dernières travées du bas-côté nord. De plan carré, elle est éclairée au nord et à l'est de quatre fenêtres un peu plus hautes que celles des chapelles précédentes et sa voûte est d'un type tout à fait exceptionnel dans la région.

Elle est en effet portée par deux doubleaux de section très différente, se coupant à angle droit, et qui déterminent quatre compartiments couverts chacun d'une petite voûte bombée sur croisée d'ogives; il y a là une influence angevine du style Plantagenêt très caractéristique. La section différente des doubleaux s'explique aisément, l'un d'eux recevant un contrefort qui, d'ailleurs, a été allégé.

L'arc donnant accès à la chapelle du chevet dédiée à saint Samson, comme les divers éléments de cette dernière, confirment le premier tiers du <sup>xiv</sup>e siècle; la labe de l'évêque Jean du Bois a été conservée, ainsi qu'une autre labe.



Cl. Lefèvre-Pontalis.

DOL. CATHÉDRALE. ÉLEVATION DU CHŒUR

## EXTÉRIEUR

**Façade ouest.** — Alors que le visiteur pénétrant à l'intérieur de la cathédrale est saisi par la majesté du vaisseau et la pureté de ses lignes, il est au contraire profondément déçu lorsque, après avoir aperçu de loin la silhouette non sans originalité de l'édifice, il arrive devant sa façade ouest.

Celle-ci, composée de morceaux de style divers et rapiécés sans le moindre sens artistique, a reçu le coup de grâce au xviii<sup>e</sup> siècle lorsque l'on a aveuglé la grande baie dont elle était ajourée pour l'installation du buffet d'orgues. Cependant, si cette façade n'offre aucun attrait, quelques détails ne manquent pas d'intérêt.

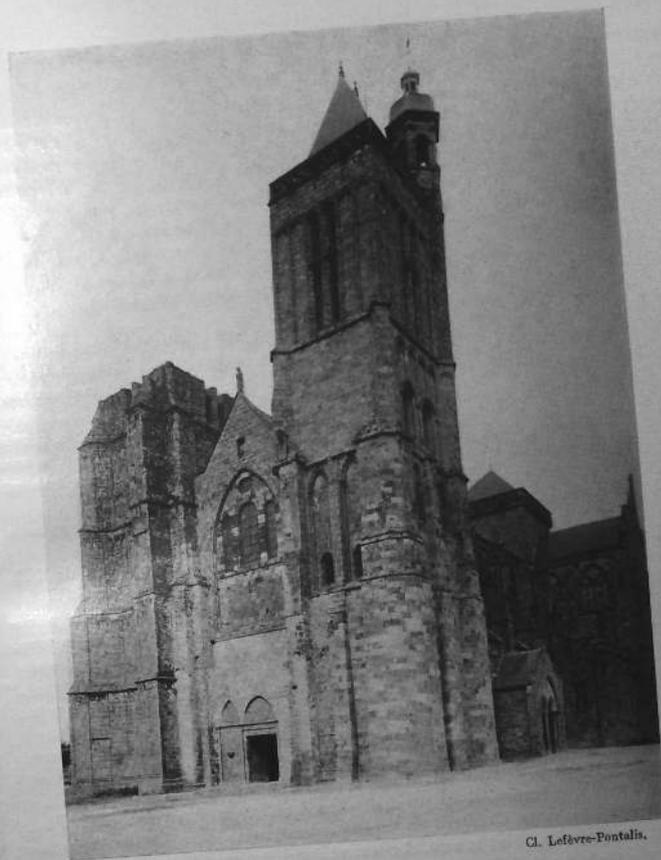
Après l'incendie de 1203 subsistait une partie fort importante de la façade de la cathédrale romane : la tour nord en grande partie, l'étage inférieur et une partie du premier étage de la tour sud. Ces vestiges ont été conservés dans la cathédrale actuelle, mais sont peu visibles extérieurement, ayant été, comme à Coutances, enrobés dans les constructions postérieures.

**Tour sud.** — Elle comprend quatre étages d'époques différentes. Le rez-de-chaussée date, intérieurement, de l'édifice précédent, ainsi que le montrent les arrachements toujours visibles de sa voûte et son appareil. Il a été recouvert, au début du xiii<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'on construisait le premier étage, d'un parement extérieur en maçonnerie d'appareil avec, pour les deux étages, contreforts d'angle et contrefort central ; une porte d'accès latérale y a été percée au xvii<sup>e</sup> siècle.

Le premier étage comprend à sa partie inférieure quelques éléments de la cathédrale romane mais a été édifié dans sa presque totalité au début du xiii<sup>e</sup> siècle ; une piscine montre qu'il servait de chapelle. A l'extérieur, il est décoré sur sa face ouest de deux arcatures aveugles en tiers-point séparées par un pilastre surmontant le contrefort central et percées à leur base de deux fenêtres en tiers-point très profondément ébrasées des toutes premières années du xiii<sup>e</sup> siècle ; sur les autres faces, arcatures aveugles, confirmant l'incorporation du mur roman antérieur.

A l'intérieur, deux portes donnent accès au triforium et à la tourelle accolée au sud-est de la tour et conduisant aux étages supérieurs. Le contrefort sud-est des deux étages et toute la partie basse de la tour, au sud et à l'est, ont été renforcés par un massif de consolidation, exécuté de 1699 à 1701, grâce à une subvention de 23.000 livres votée par les États de Bretagne, travaux facilement discernables à l'œil.

Le contrefort nord-ouest est terminé par un encorbellement sur console décorée d'un marmouset indiquant le départ d'un grand arc, sans doute destiné à supporter



Cl. Lefèvre-Pontalis.

DOL. CATHÉDRALE. FAÇADE OCCIDENTALE

une galerie qui surmonterait la grande baie et qui ne paraît pas avoir été jamais exécutée.

Le second étage est percé sur sa face méridionale de deux baies dont les bases prismatiques des colonnettes qui supportent les voussures indiquent le xv<sup>e</sup> siècle.

Le dernier étage, sensiblement plus élevé, remonte à la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'indique sa décoration, constituée sur chaque face d'arcatures en plein cintre, arcatures aveugles à l'exception des deux centrales, jumelées et étré-sillonnées par un meneau horizontal; il n'est pas épaulé de contreforts.

La plate-forme couronnant la tour est ornée d'une balustrade ajourée et surmontée d'un pavillon en charpente dont les plans, dressés à Rennes en 1633 par l'architecte Deschamps, furent modifiés en 1664 par l'architecte Corbineau.

**Tour nord.** — La tour nord, qui remontait aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles et menaçait ruine au début du xvi<sup>e</sup> siècle, fut reconstruite sous l'épiscopat de Mathurin de Plédran (élu le 12 juin 1504, il occupa le siège de 1507 à 1521), mais ne fut malheureusement pas achevée.

Quatre étages, moins élevés que ceux de la tour sud, furent seuls édifiés, percés de baies de faibles dimensions et décorés de colonnettes supportant de petits arcs en accolade avec frises d'un fin tracé du début de la Renaissance et qui mériteraient d'être débarrassées des lichens qui les masquent en partie.

Le cinquième étage, qui devait être ajouré sur chaque face de deux grandes baies géminées d'après leurs amorces, est demeuré inachevé.

Les armes de Mathurin de Plédran qui timbraient le tour, avec la date de 1520, furent martelées en 1792.

Dans cette reconstruction, si les façades ouest et nord ont été entièrement réédifiées ainsi que la tourelle nord-est donnant accès aux différents étages de la tour, les murs sud et est appartiennent dans leur presque totalité aux cathédrales des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles.

Au rez-de-chaussée se voient les départs d'arcs-ogives du xvi<sup>e</sup> siècle d'une voûte qui ne paraît pas avoir été exécutée. Le mur sud de la nouvelle tour a été construit un peu en avant du mur roman. Le mur oriental roman a été également conservé jusqu'au massif de la nouvelle tourelle renfermant l'escalier.

Au premier étage, le mur méridional est celui de la cathédrale du xiii<sup>e</sup> siècle construit sur le mur roman. Il est percé de deux fenêtres en tiers-point aujourd'hui aveuglées et d'une porte d'accès à un escalier permettant de gagner les étages supérieurs; le mur oriental est roman. Au second étage également, tandis que le mur méridional est du xiii<sup>e</sup> siècle, le mur oriental est roman, percé d'une grande arcade

en plein cintre avec traces de plusieurs remaniements; des départs d'arcs-ogives montrent que le voûtement de cet étage était prévu.

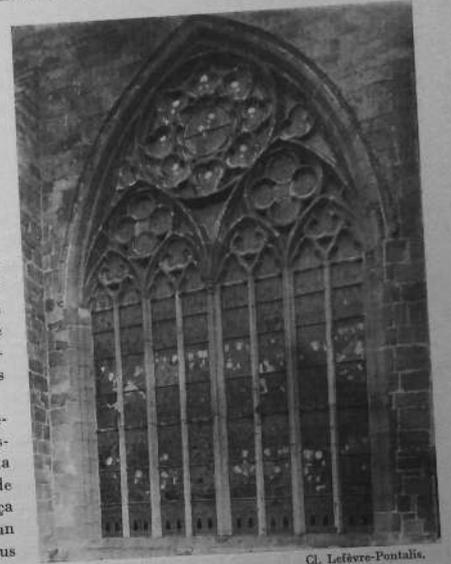
Enfin, au dernier étage, ce mur oriental du xiii<sup>e</sup> siècle est percé d'une porte, celle de l'ancien escalier partant du premier étage, et de deux fenêtres en tiers-point aujourd'hui obstruées.

La façade ouest de la nef élevée entre les deux tours est très riche. Sa partie inférieure est divisée en trois par quatre colonnettes dont les chapiteaux sont reliés par un linteau décoré de crochets du début du xiii<sup>e</sup> siècle. Sa partie centrale encadre une large porte rectangulaire à angles arrondis. A une époque récente, l'on a surmonté la frise de trois arcs en tiers-point correspondant aux trois divisions inférieures.

Au-dessus du portail s'élevait une grande baie en tiers-point du xiii<sup>e</sup> siècle éclairant la nef; elle fut aveuglée en grande partie au xviii<sup>e</sup> siècle. On perça alors dans le nouveau mur un triplet et un oculus des plus mesquins et d'un lamentable effet.

**Nef.** — Les bas-côtés de la nef sont flanqués de contreforts à double glacis avec larmier légèrement débordant.

Les fenestragés des fenêtres basses comportent deux lancettes en tiers-point, moulurées et surmontées d'un oculus. L'on a très malencontreusement bûché les moulures des lancettes et supprimé les colonnettes d'angles, ne laissant subsister que la colonnette médiane adossée au trumeau qui demeure ainsi sans emploi. Les



Cl. Lefèvre-Pontalis.

DOL. CATHÉDRALE.  
FENÊTRE DU BRAS SUD DU TRANSEPT

fenêtres sont en tiers-point, encadrées d'une moulure torique retombant sur des colonnettes dont les chapiteaux ont leurs corbeilles décorées de crochets et leurs tailloirs cylindriques, influence anglo-normande très marquée, comme le montre également la balustrade surmontant les murs gouttereaux.

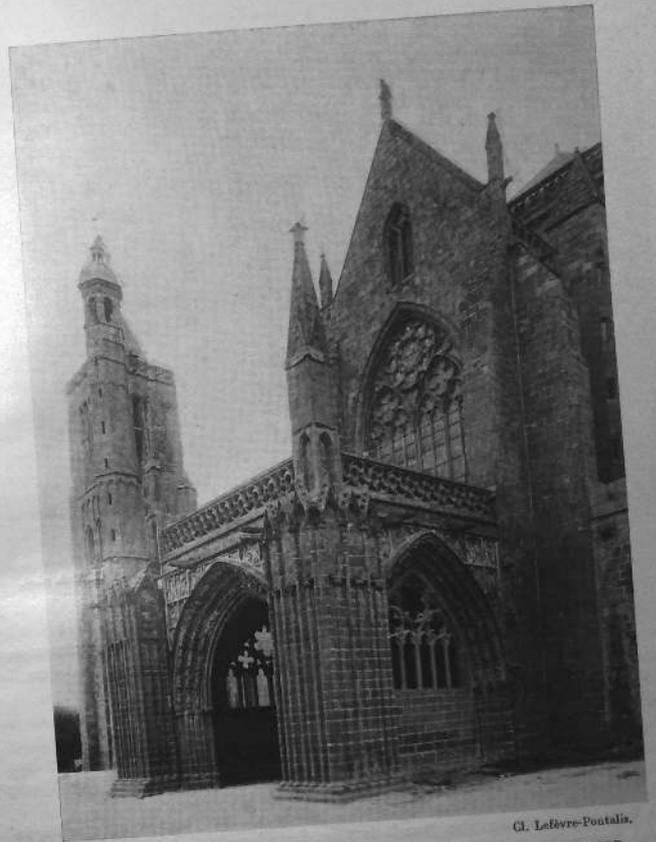
Ainsi que l'a très justement remarqué Rhein, les arcs-boutants venant contrebuter les murs de la nef ne semblent pas appartenir à la construction primitive, tant en raison de leur profil que de leur disposition. Ils sont évidés à l'extérieur pour servir de chéneau pour l'évacuation des eaux de la toiture. Le constructeur s'était primitivement contenté de bander sur les voûtes des collatéraux des arcs, évidemment trop bas pour contrebuter efficacement la poussée des voûtes de la nef, mais pouvant cependant empêcher les murs de boucler. Ils ont été manifestement déterminés alors par la couverture des bas-côtés.

Au droit de la seconde travée de la nef s'élève, au sud, le petit porche de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il a été très profondément modifié, tout d'abord au début du XV<sup>e</sup> siècle, sous l'épiscopat de l'évêque Cœuret, ainsi que l'indique sa colonnette médiane extérieure, décorée d'un semis de cœurs, et son chapiteau renflé; puis, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Mathurin de Plédran, comme le montrent les linteaux sculptés des portes intérieures; enfin, lors de la restauration de 1906, où il fut décoré de feuillages dans le plus pur style Viollet-le-Duc. Il serait fort opportun de lui rendre son aspect primitif, ce qui paraît aisé, le porche nord de Saint-Corentin à Quimper s'en étant très fortement inspiré.

**Transept.** — Les pignons des bras sont, avec le chevet, ce que l'extérieur présente de plus remarquable. Les grandes baies dont ils sont percés sont analogues à celle du chevet mais de dimension moindre, toutes les trois décorées de très beaux fenestrages.

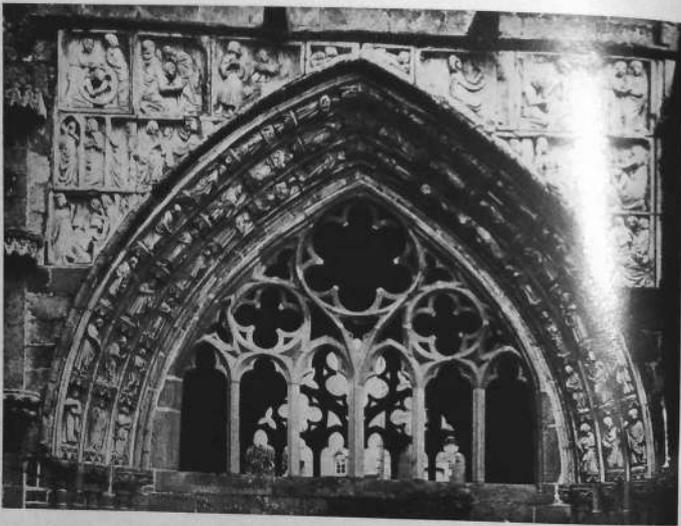
Le pignon de l'aile sud a conservé à sa base ses deux portes jumelles du XIII<sup>e</sup> siècle, précédées d'un petit porche en berceau. En avant fut élevé au XIV<sup>e</sup> siècle le grand porche actuel dont les angles sud furent renforcés, peu après sa construction, par deux puissants massifs rectangulaires. Ceux-ci sont ornés sur chacune de leurs faces extérieures de sept colonnettes alternant de hauteur, dont les trois basses supportaient des statues, tandis que les quatre autres soutiennent des gâbles qui formaient dais au-dessus de celles-ci.

Primitivement ouvert sur chacune de ses faces par des arcades en tiers-point à triples voussures moulurées avec écoinçons décorés de scènes sculptées, le porche a été modifié sous l'épiscopat d'Étienne Cœuret. Les arcades latérales furent alors murées en partie; au XIX<sup>e</sup> siècle, l'on a décoré ces murs de pastiches sans valeur; époque dont date également la balustrade.



G. Lefèvre-Pontalis.

DOL. CATHÉDRALE. BRAS SUD DU TRANSEPT. PORCHE SAINT-MAGLOIRE



DOL. CATHÉDRALE. TYMPAN DU PORCHE

Cl. Arch. phot.

**Chœur.** — Les murs du chœur, en granit de grand appareil, reposent sur des assises en maçonnerie de blocage, montrant ainsi que, depuis leur construction, le niveau du sol a, sans doute, été abaissé.

Contrairement à ceux de la nef, les contreforts et arcs-boutants datent de la construction primitive; entre eux, d'ailleurs, sont aménagées des chapelles. A ce sujet, une particularité est à remarquer. La chapelle Notre-Dame correspondant à deux travées, le dernier arc-boutant nord est édifié sur sa voûte, aussi l'architecte a-t-il allégé de façon notable le pinacle surmontant la culée.

Les fenêtres basses sont en tiers-point, garnies de remplages, ainsi que les fenêtres hautes qui sont de plus grande largeur. Les chapelles méridionales sont surmontées d'un parapet plein tandis que celles du nord sont couronnées d'une galerie

à créneaux et sont percées d'archères. Elles complétaient, en effet, le système de défense de la ville dont les remparts venaient aboutir à la cathédrale.

Le chevet plat présente une disposition identique aux pignons des croisillons; percé comme eux d'une vaste baie avec très beau fenestrage, il est épaulé de contreforts étroits contreboutés par des arcs dont les culées sont fortement en saillie sur le déambulatoire et ont formé l'amorce de la chapelle Saint-Samson.

#### MOBILIER

Même que les destructions opérées au xviii<sup>e</sup> siècle par le clergé, puis par les révolutionnaires qui transformèrent le sanctuaire en écurie, aient amputé sérieusement le patrimoine artistique de la cathédrale, notamment par la destruction de reliquaires, celui-ci demeure encore fort important. Il convient de mentionner tout particulièrement la maîtresse-vitre et plusieurs restes de vitraux, le tombeau de l'évêque Thomas James, les stalles ainsi que plusieurs objets divers.

**Maîtresse-vitre.** — Cette verrière est la seule subsistante en Bretagne de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Elle fut restaurée au xvi<sup>e</sup> siècle, puis assez malencontreusement en 1870 par Oudinot, enfin au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, où l'on a atténué, dans la mesure du possible, les erreurs du xix<sup>e</sup>.

Elle comprend huit lancettes de cinq panneaux chacune, consacrées respectivement de gauche à droite à l'histoire de sainte Marguerite d'Antioche, à l'histoire d'Abraham, à l'Enfance du Christ, à la Passion (les deux lancettes centrales), à l'histoire de saint Samson, aux premiers archevêques de Dol et leurs suffragants, enfin à l'histoire de sainte Catherine. Ces lancettes sont surmontées d'un tympan représentant le Jugement dernier.

Beaucoup de scènes sont très remarquables, notamment l'Annonce aux bergers, d'autres intéressantes pour l'Histoire bretonne : celles consacrées à saint Samson et aux premiers archevêques de Dol et leurs suffragants.

La première lancette rappelle que la cathédrale possédait des reliques de sainte Marguerite d'Antioche : son chef-reliquaire et surtout la ceinture de la sainte à laquelle on attribuait des vertus insignes pour la délivrance des femmes enceintes. Aussi le chapitre prêtait-il cette relique aux grandes dames des environs, mais non sans paiement d'une forte caution fixée à 10.000 livres au xvii<sup>e</sup> siècle.

Quelle est l'origine de cette verrière? On l'ignore malheureusement. Ramé,

en rapprochant certaines grisailles contemporaines de la cathédrale de vitraux de Redon, malheureusement disparus aujourd'hui, et, constatant d'autre part dans cette dernière ville l'existence, à cette époque, d'un atelier de Laurans le vitrier, concluait que la verrière de Dol lui était probablement due, opinion admise par l'abbé Robert, auteur d'une excellente étude de cette œuvre.

Mais ces grisailles avec bordure aux armes France-Navarre étaient alors très répandues : une verrière de Lehon, provenant probablement d'un atelier tourangeau, en avait une semblable. Les rapports certains du maître d'œuvre de Dol avec ses confrères de Normandie orienteraient plutôt les recherches vers cette province ; Jean Lafond a mentionné d'ailleurs une certaine similitude de style narratif entre les médaillons de Dol et ceux de Saint-Sulpice de Favières.

**Autres vitraux.** — Si la maîtresse-vitre de Dol est bien connue, les autres vitraux qui subsistent le sont beaucoup moins et sont cependant de très haute qualité.

Les fenêtres hautes des ailes du transept ont conservé, entre plusieurs panneaux de grisailles, quatre figures d'évêques du XIII<sup>e</sup> siècle, du même modèle, mais dont les parties hautes sont seules anciennes.

En refaisant leur partie inférieure en 1890, on les a timbrées des armes des évêques Jean de Lisanet, Jehan Mahé, Thébaud de Pouancé et Jean du Bois, armoiries qui n'ont donc aucune valeur pour l'identification des prélats ; les dernières constituent même un anachronisme regrettable.

Par contre, l'on conserve, dans une fenêtre de la chapelle Sainte-Anne, un très beau panneau des armoiries anciennes de Thébaud de Pouancé (1280-1301), conseiller de Philippe le Hardi, provenant de l'ancienne maîtresse-vitre de l'aile sud.

Dans les bas-côtés du chœur sont conservés deux tympan décorés de vitraux du XIV<sup>e</sup> siècle d'excellente facture : l'un, dans la chapelle Notre-Dame, représentant le Christ en Majesté entouré des symboles des évangélistes ; l'autre, dans la fenêtre près de la sacristie, figurant le Jugement dernier. On notera particulièrement dans ces deux vitraux l'emploi, timide d'ailleurs, du jaune d'argent et les perlages entourant les scènes pour empêcher la diffusion des couleurs.

Notons enfin, dans la dernière fenêtre du bas-côté nord de la nef, un ange d'excellent dessin et portant un écu aux armes pleines de Bretagne, le datant ainsi de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup>. Il provient d'une Annonciation de la chapelle absidale dont la Vierge a disparu, mutilée depuis longtemps.

**Tombeau de Thomas James.** — Bien que l'évêque Thomas James, par testament du 4 avril 1503, ait demandé à être enterré « sans aucune pompe et comme le

dernier du peuple », l'un de ses neveux, Jean, trésorier du chapitre de Dol et prieur commendataire de Lehon, décida de lui élever un tombeau digne de son haut rang.

Il s'adressa à l'Italie, où il avait séjourné avec son oncle auprès de Sixte IV ; et, sans doute par recommandation, son choix se porta sur deux jeunes artistes florentins débutants : les frères Antoine et Jean Juste.

Ce tombeau, terminé en 1507, est célèbre, car ce fut l'une des premières œuvres de la Renaissance en France ; s'il présente des qualités remarquables d'exécution des ornements, répandus à profusion, de la grammaire décorative nouvelle, la conception de l'ensemble laisse profondément à désirer. Aussi ne peut-on que souscrire au jugement d'un parfait connaisseur en la matière, Léon Palustre, qui trouvait cette œuvre composée de deux parties distinctes « assez mal emboîtées l'une dans l'autre ».

Les deux médaillons ornent les faces latérales et représentant les neveux de l'évêque, Jean et François James, sont dignes des grands médailleurs florentins.

**Stalles.** — Le chœur a conservé vingt-quatre stalles du XIV<sup>e</sup> siècle dépourvues de dais et restaurées en 1877. Les jouées sont ornées d'arcs trellés et de rinceaux de bonne exécution, et les accoudoirs de têtes humaines et d'animaux d'une grande finesse.



Cl. Arch. phot.

DOL. CATHÉDRALE. TOMBEAU DE THOMAS JAMES

A l'extrémité des stalles du midi subsiste le trône épiscopal de François de Laval (1528-1554), édifié au xvi<sup>e</sup> siècle et décoré de ses armes et de banderoles. Il est actuellement surmonté de la crose en bois sculpté et doré qui soutenait la pyxide derrière le maître-autel du xviii<sup>e</sup> siècle.

Il est à remarquer que, bien que François de Laval, fils naturel de Guy XVI et d'Anne d'Espinay, ait été légitimé par le roi François I<sup>er</sup> en mars 1533, les armes du trône épiscopal portent l'écu Montmorency-Laval avec barre. Une cloche de Port-Brillet, pourtant datée de 1548, porte également ces mêmes armes.

**Objets divers.** — Mentionnons enfin quelques objets dignes d'intérêt et tout particulièrement la vierge-mère en bois sculpté du xv<sup>e</sup> siècle décorant la colonne axiale du chœur; le buffet d'orgues du xvii<sup>e</sup> siècle; deux reliquaires en bois sculptés, exécutés au xviii<sup>e</sup> siècle par Jean Le Français; deux bénitiers en pierre des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles; enfin quelques dalles funéraires, avec inscriptions gravées, des évêques Mathieu Thoreau († 1691), Jean-Louis du Bouchet († 1718) et Jean-François Dondel († 1767).

**BIBLIOGRAPHIE.** — Abbé J. Brune, *Observations sur une particularité de construction de la cathédrale de Dol*, in *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1861, p. 159. — Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, Paris, Hachette, 1864, p. 383 et suiv. — A. André, *De la verrerie et des vitraux peints dans l'ancienne province de Bretagne*, Rennes, 1878, p. 63 et suiv. — Abbé Guillotin de Corson, *Pouillé de l'archevêché de Rennes*, Rennes-Paris, t. I, 1880, p. 510 et suiv. — Léon Palustre, *La Renaissance en France*, Paris, A. Quentin, 1885, douzième livraison, p. 91. — Abbé Charles Robert, *Guide du touriste à Dol*, Dol, 1892. — Id., *La grande verrière du XIII<sup>e</sup> siècle et autres vitraux anciens de la cathédrale de Dol*, in *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXII, 1893, p. 3-29. — André Rhein, *La cathédrale de Dol*, extr. *Bulletin monumental*, 1910, Caen, Henri Delesque, 1911 (avec bibliographie très complète des articles publiés sur la cathédrale de Dol). — Abbé François Duine, *La métropole de Bretagne* (Chronique de Dol composée au xi<sup>e</sup> siècle), Paris, Champion, 1916. — Paul Baneat, *Le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Larcher, t. I, 1927, p. 479 et suiv. (avec plan de l'enceinte de la ville reproduisant celui du manuscrit du président de Robien). — *Bulletin monumental*, années 1928, 1929, 1953. — René Couffon, *A quelle époque Dol et Guérande ont-elles été ravagées par Olaf Haraldson?*, in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXIX, 1949, p. 24-33. — François Merlet, *Les limites des diocèses à la veille de*

*la Révolution dans le département actuel des Côtes-du-Nord et considérations sur les enclaves de Dol*, in *Bulletin de la section de géographie du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, t. LXIV (1951), p. 95-133. — Jean Lafond, *Le vicaire en Normandie de 1229 à 1300*, in *Bulletin monumental*, t. CXI, 1953, p. 318. — Abbé Y. Corriou, *Cathédrale de Dol de Bretagne*, 1955.